

Le volet Activités des Associations

commerciales du PDME fournit une aide financière non remboursable aux associations commerciales ou industrielles nationales sans but lucratif qui exercent des activités visant la promotion de l'ensemble des produits

et services fournis par les membres de l'association, la production de données sur les marchés ou encore l'amélioration de l'accès aux marchés au profit de leurs entreprises membres.

Le Programme paie une partie des coûts de diverses activités, qui vont

de la création d'une page Web internationale à la rédaction de guides de ressources, en passant par l'organisation de colloques et l'établissement de stands dans des foires commerciales sur les marchés clés. Le PDME donne la possibilité aux associations de cibler des marchés à créneaux pour leurs entreprises membres et de fournir du matériel de promotion de qualité. Les associations industrielles qui bénéficient de l'aide accordée dans le cadre du volet Activités des associations commerciales du PDME ont réalisé divers projets de promotion des exportations sur une base sectorielle. Ces projets sont particulièrement importants pour les petites et moyennes entreprises, qui n'auraient pas les moyens d'engager seules les dépenses nécessaires.



Le volet Activités des associations commerciales est administré par trois Directions du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, notamment :

ACA – LA DIRECTION DE LA PROMOTION DES ARTS ET DES INDUSTRIES CULTURELLES;

ACE – L'UNITÉ DE COMMERCIALISATION DE L'ÉDUCATION, QUI RELÈVE DE LA DIRECTION DES RELATIONS ACADÉMIQUES INTERNATIONALES;

TCM – LA DIRECTION DE L'APPUI AUX MARCHÉS.

DEMANDES D'AIDE FINANCIÈRE/AIDE/DÉPENSES

En 1998-1999, 29 demandes d'aide financière présentées par des associations commerciales ont été approuvées. Les fonds autorisés totalisaient 2,19 millions de dollars, et les fonds dépensés 1,76 million de dollars.

Sur une période de cinq ans, soit de 1994 à 1999, le nombre de demandes provenant d'associations commerciales qui ont été approuvées a été de 27 en moyenne, les fonds autorisés de 2,25 millions de dollars et les fonds dépensés de 1,5 million de dollars.

APERÇU DES FONDS D'AIDE OCTROYÉS AUX ASSOCIATIONS COMMERCIALES SUR UNE PÉRIODE DE CINQ ANS

ANNÉE FINANCIÈRE	DEMANDES APPROUVÉES	FONDS AUTORISÉS (EN DOLLARS)	FONDS DÉPENSÉS (EN DOLLARS)
1994-1995	18	2 595 903	1 450 403
1995-1996	29	2 014 557	1 536 740
1996-1997	25	1 812 303	1 304 646
1997-1998	32	2 617 763	1 526 047
1998-1999	29	2 188 713	1 758 567